

manger du piampading, qu'un épicer nouvellement installé lui fournit à bon marché.

La femme de l'épicer et celle du ministre se disputent bientôt pour dominer par la toilette, et de cette dispute nait une couturière, puis une modiste. Un barbier les suit pour boucler la perruque du ministre et raser le charron chaque samedi. Vient ensuite un papetier pour fournir aux correspondances de ces dames et à leurs papillotes. Un maître d'école, s'apercevant que la plupart des dames ne savent pas lire, s'établit auprès de l'église, ainsi qu'un chapelier et une boutique de lingerie.

Les enfants étant nécessaires pour la prospérité d'une colonie, les enfants pululent de tous côtés, et crient pour avoir des joujoux et des gâteaux, ce qui nécessite la création d'un magasin de quincaillerie et de confiserie. Tandis que le ministre, devenu gouteux, prend un vicar pour le remplacer, un apothicaire voisin, apprenant avec indignation qu'une colonie se forme sans drogues, accourt en toute hâte étaler trois énormes flacons de couleurs variées derrière les vitres d'une maisonnette en briques.

Aussitôt le ministre, l'hôtelier, le boucher et la femme de l'épicer deviennent bilieux, ils ont mal aux nerfs, et les enfants prennent des convulsions. L'apothicaire les soigne et leur met des vésicatoires jusqu'à ce que le médecin croie le moment opportun de venir s'installer dans le nouveau village pour faire fortune.

Depuis l'arrivée du médecin, les habitants deviennent pires; les maladies les enlèvent, et on les oblige à faire venir un entrepreneur de cercueils et d'enterments. Un jour le boucher insulte le tailleur, et, pour lui montrer la force de son poing, il lui bouche un œil. Alors le tailleur appelle un avocat, qui fait venir un notaire. Les hommes de robes bouleversent le village, et le gouvernement, pour mettre la paix, envoie des juges, une cour, des assises, et fait construire une prison. L'érection d'une potence eût enfin cette série d'institutions, en faisant du village une ville parfaitement constituée.

CANADA.

Lévis, 3 octobre 1866.

L'oisiveté est la mère de tous les vices, c'est l'évangile qui nous le dit; et il faut y croire, surtout lorsqu'on en a sous les yeux des exemples frappants, comme de ce temple-ci, où les journaux de l'opposition, n'ayant rien de sérieux dont ils puissent s'occuper, profitent de leur loisir pour donner de-ci de-là des coups de patte, tantôt de loup, tantôt de chat, mais plus souvent d'âne.

Parlent-ils de confédération? c'est M. Cartier qui reçoit leurs élaboursures. Êtres neutres en fait de politique, ils ne sont pas capables de produire, et véritables frelons, sont à charge aux autres, obligés de les supporter par bienveillance. Ah! pourtant nous nous trompons. Ils ont enfanté dans leur douleur, l'annexion, ce fruit de leur pensée échauffée par l'envie. Et pour empêcher cet enfant de leurs incartades de mourir faute de secours, ils donnent pour lui leur propre vie. On les voit, pâles, amaigris, parcourir nos villes et nos campagnes portant sur leurs bras cet enfant malin et chétif, demander à tout le monde quelques secours et pour l'enfant et pour l'être qui le porte; car les temps sont durs, et sans notre secours peut-être tous deux ne verraient-ils pas reverdir les prés au printemps.

Et cet enfant ils voudraient le faire passer pour légitime! Ce rejeton preuve de leurs écarts passés, et

qu'ils regretteraient peut-être s'ils en avaient la force, ce rejeton, ils voudraient lui faire donner droit de cité chez un peuple qui tient à honneur d'être de bonne race! Allons donc, vous n'y pensez pas. Vous avez donc une idée bien petite de nos sentiments d'honneur pour croire que nous allons nous jeter dans les bras d'un peuple démoralisé dans le seul but d'épargner quelques piastres.

Bien plus, nous vous les donnerions ces piastres, si cela vous faisait passer droit votre chemin et nous débarrassait de vos importunités.

Nous aurions mis sous les yeux de nos lecteurs un petit entrefilet des grandes pages de l'Ordre. C'est adressé à l'Écho des Deux Montagnes, nouveau journal conservateur publié à Ste. Scholastique; mais nous allons dire pourquoi non.

Pauvre Echo, que vous êtes à plaindre d'être conservateur, à plaindre pour vous d'abord, parce que, être conservateur, c'est le plus grand péché de tous, en politique; puis pour l'Ordre qui est en proie à votre vue à une attaque de sensations bilieuses.

Nous aussi, nous avons été coupable de ce grand péché, nous avons donné une crise de nerfs à cette pauvre feuille, mais ce n'a duré qu'un instant et elle a eu tellement honte de son écart, qu'elle n'a pas voulu insérer la rectification d'une erreur qui lui était échappée dans son délire espérant, que ce malheur passerait inaperçu.

Nous n'avons pas voulu reproduire son article à épithètes, parce que nous respectons trop nos lecteurs, et que l'Ordre ne se respecte pas assez. Au reste, c'est aussi bien écrit que les idées peuvent le comporter. C'est tout simplement un article de malvente.

Si nous devons ajouter foi à nos dernières dépêches télégraphiques, les féniens sont de vrais brouillons, changeant, remettant leurs projets tous les jours. Encore, ces fiers paladins menaçaient le Canada, leurs colonnes se massaient sur nos frontières, et nous n'avions plus qu'à nous bien tenir, mais ce gros nuage s'est dissipé, et les gens timides en ont été quittes pour la peur. Aujourd'hui lui voici une autre affaire. Le télégraphe nous apprend que les féniens ne pensent plus au Canada ni à l'Irlande—mais à quoi donc pensent-ils?—devinez: nous le donnons en cent... au Mexique. Ils veulent délivrer ce beau pays du joug de Maximilien. Sweeny et Roberts frèteraient, suivant la dépêche, trois navires pour aller prendre part à la grande armée mexicaine.

Il y a déjà longtemps que les féniens font la risée des gens sensés, en attendant qu'ils tombent sous les coups du ridicule. Que ne suivent-ils plutôt l'exemple que viennent de leur donner leur confrères de Springfield. Ces derniers, dégoûtés de toutes ces honteuses menées se sont séparés de la société et ont consacré

l'argent de leur cercle au soulagement des catholiques irlandais.

MM. C. Pelletier, A. Benoit, O. Caron et A. Prendergast, tous élèves de l'Université-Laval, ont été admis à la pratique de la profession d'avocat. Nous sommes heureux de pouvoir leur souhaiter la bienvenue dans la vie publique et tout l'encouragement que méritent leurs talents et leur travail.

MM. Pelletier et Benoit doivent pratiquer comme associés à Québec, ainsi que M. Caron qui entre en société avec MM. Talbot et Tosi-gnaat.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.)

Londres, 28 sept.—A une réunion des actionnaires de la Compagnie du câble atlantique, il a été résolu d'élever le capital de la compagnie, et l'on a promis que les taux des dépêches seraient bientôt réduits.

On s'attendait que le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie serait signé dans un jour ou deux.

Rome, 27 sept.—L'Impératrice Charlotte est en cette ville.

Londres, 27 sept.—La banque d'Angleterre a réduit à quatre et demi pour cent le taux de son escompte.

Berlin, 27 sept.—La diète prussienne a été prorogée.

Madrid, 27 sept.—Le général Marsala est nommé gouverneur-général de Cuba.

Florence, 27 sept.—Une commission est allée à Venise pour y prendre possession du matériel de guerre.

Ordination à Saint-Charles.

Dimanche dernier, le 30 septembre, Monseigneur l'Administrateur a conféré, à Saint-Charles, l'ordre sacré de la prêtrise à MM. A. H. Gosselin et H. Kérouac, diacres de ce diocèse. L'ordination s'est faite à Saint-Charles, paroisse natale de M. Gosselin; l'autre ordination, M. Kérouac, est natif de l'Islet.

C'était la première fois que la paroisse de Saint-Charles avait le bonheur d'être témoin d'une ordination de prêtre. C'est toujours un spectacle bien touchant que tout l'ensemble des cérémonies d'une ordination. Le spectacle est plus grand encore lorsqu'il se déroule au milieu des admirables solennités d'une grande messe pontificale. Rien assurément dans tout le culte extérieur de l'Eglise n'est plus propre à produire de salutaires impressions sur l'esprit des fidèles que les concours majestueux de ces deux cérémonies. La paroisse de Saint-Charles était donc dimanche favorisée d'une manière bien spéciale; et elle devra conserver une vive reconnaissance à Monseigneur l'Administrateur qui a consenti avec tant de bonté à laisser pendant deux jours ses nombreuses occupations pour aller faire cette administration dans l'église même de Saint-Charles.

Un grand nombre des prêtres du clergé des environs s'étaient empressés de venir contribuer à l'éclat de la cérémonie et de témoigner de leur respect pour Sa Grandeur. Ce fut un moment bien solennel et bien touchant que celui où tous ces prêtres réunis vinrent à la suite de Monseigneur, imposer les mains aux ordinands et appeler sur les deux jeunes lévites les bénédictions du ciel.

Le sermon de circonstance fut prêché par M. le grand-vicaire Mailoux. Prenant occasion de la coïncidence de la solennité de la fête de Saint-Michel avec le jour de l'ordination, le prédicateur fit voir d'abord les rapports qui existent entre le ministère des anges et celui des prêtres, qui sont d'autres anges chargés de continuer sur la terre les combats du Seigneur.

Il montra ensuite la grandeur et la puissance du prêtre, dans la chaire où il continue la prédication de Jésus-Christ et des apôtres, dans l'administration des sacrements et surtout au confessionnal où il guérit les plaies des âmes et reconquiert le pêcheur avec Dieu, puis à l'autel où il se transfère pour ainsi dire et devient un autre Jésus-Christ pour perpétuer à jamais le sacrifice de la croix. M. le grand-vicaire fut très-touchant lorsqu'en finissant il pria Monseigneur de reprendre ses bénédictions sur toute

cette paroisse chrétienne, si heureuse d'avoir au milieu d'elle le Premier Pasteur et de voir un de ses enfants élevé à la sublime dignité du Sacerdoce.

M. Déloge, curé de l'Islet, faisait prêtre-assistant; M. Buteau ancien directeur du grand séminaire, et M. Sirois, curé du Cap Saint-Ignace, faisaient diacre et sous-diacre d'honneur; MM. La. Boudet et Ls. H. Piquart, prêtres du séminaire faisant diacre et sous-diacre d'office; MM. Martineau, curé de Saint-Charles, et F. Pilote, du collège de Sainte-Anne, assistaient les deux ordinands; MM. Gaurou et Baillargeon, de l'archevêché, faisaient thuriféraire et cérémoniaire. MM. Grenier, curé de Saint-Henri; E. Pouliot, curé de Saint-Gervais; H. Routier, curé de Saint-Joseph de Lévis; E. Dufour, curé de Saint-Lazare; et L. F. Bernard, ancien curé, étaient aussi présents à l'ordination. MM. les curés de Beaumont et de Saint-Michel, et M. Laroche, vicaire de Saint-Gervais se rendirent aussi à Saint-Charles, aussitôt que leurs offices furent terminés.

Il ne serait pas juste de ne pas faire une mention toute spéciale de l'habileté du zèle et de la générosité avec lesquels le R. M. Martineau, curé de Saint-Charles, a su tout préparer et ordonner de façon à ce que rien ne manquât à cette belle et grande fête. M. le curé a sans doute été récompensé de ses peines par la joie bien douce qui lui en est revenue. Ce n'est pas moins notre devoir à nous de constater ici la satisfaction que tous ont ressentie en voyant avec quel ordre et quels soins intelligents la fête avait été organisée.

N'oublions pas non plus de mentionner la belle musique qui nous fut donnée d'entendre à la messe de l'ordination et à la première messe de M. Gosselin le lendemain. MM. Eugène et Edouard Gosselin, qui ont hérité de la voix bien connue de leur père, le notaire Gosselin, de Saint-Charles, exécutèrent plusieurs morceaux religieux de façon à leur faire grand honneur.

En résumé, la fête de dimanche dernier à Saint-Charles a été une belle fête; parmi ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, il n'y a qu'une voix pour le dire, et nous ne doutons pas que cette fête ne laisse dans l'esprit de tous des impressions vives et durables.

Le Conseil Exécutif vient de décider que ceux de nos membres, qui doivent aller rejoindre les députés des provinces maritimes à Londres, s'embarqueront au commencement de novembre.

Des nouvelles reçues des délégués, à Londres, des Provinces Maritimes, annoncent qu'ils doivent laisser l'Angleterre le 15 octobre. Ils étaient à Paris à la fête de Napoléon, et ils ont failli périr dans la catastrophe du Pont de la Concorde.—Minerve.

Son Excellence le gouverneur Gordon, du Nouveau-Brunswick, doit abandonner son poste et il sera remplacé par le gén. Doyle.

On nous prie d'annoncer que, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, en date du 24 courant, le temps pour l'importation en franchise des "armes à feu et des provisions de guerre," est étendu jusqu'au 17 octobre prochain inclusivement.

Le Leader annonce à ses abonnés qu'il est obligé d'agrandir son format, pour faire place aux nombreuses annonces qu'il reçoit. Nous ne pouvons nous empêcher de constater le progrès de ce grand journal haut-canadien, et l'empressement avec lequel les marchands font connaître au public leurs différents genres d'affaires. Il est malheureux que parmi nos compatriotes du Bas-Canada, l'on ne semble pas comprendre aussi bien l'avantage qu'il y a pour tout le monde de se servir de la voie des journaux pour pousser les affaires commerciales.

Il y a des milliers d'individus, aux Etats-Unis et ailleurs, qui ont fait des fortunes colossales au moyen d'annonces faites sur les journaux, et l'on refuserait encore d'ajouter foi dans la nécessité d'annoncer ses marchandises pour pouvoir les vendre à de meilleures conditions.

Les trois-quarts de la population du Bas-Canada est canadienne-française et cependant nous ne comptons qu'un nombre bien petit de marchands canadiens qui comprennent les avantages de la réclame. Aussi, ce sont ceux qui le plus souvent réussissent, tandis que leurs voisins végètent.

Ce que nous disons les marchands doit s'appliquer aussi aux hommes de professions, aux industriels, aux cultivateurs, etc. Nous sommes dans le siècle de la réclame par excellence, et point de grand succès sans elle.

Espérons que les bas-canadiens suivront l'exemple des autres nationalités et qu'ils encourageront mieux leurs journaux français, et nous n'avons aucune objection qu'ils n'oublient pas en même temps le Canadian, le plus vieux journal français du pays.

Faits Divers.

Samedi soir, des agents de police furent dépêchés aux hôteliers de la cité pour les informer qu'en conformité de la loi à cet effet, leurs bayettes devaient à l'avenir, être fermées depuis minuit, le samedi soir, jusqu'à 6 heures du matin le lundi, sous peine d'amende et d'emprisonnement. Nous ne savons jusqu'à quel point les hôteliers se sont conformés à cette injonction qui leur fait perdre la journée de la semaine la plus lucrative. Cette loi fait une exception en faveur des voyageurs et des pensionnaires des hôtels.—Journal de Québec.

Désormais et jusqu'au printemps prochain, le coup de canon du soir tirera à neuf heures au lieu de neuf heures et demie, comme cela a lieu pendant l'été.—Idem.

Il y aura, samedi prochain, des régattes, auxquelles tous les propriétaires de chaloupes pourront prendre part.—Idem.

On voyait hier sur le marché de la Haute-Ville, un ours énorme qui un habitant de la jeune Lorrette demeurant près du lac Bonhomme, a eu la chance de tuer. Cet animal avait ravagé quelques jours auparavant un champ de blé d'Inde.—Idem.

Ce matin, vers 10 heures, un accident assez grave a eu lieu sur la rivière Saint-Charles, près du quai de la commission du havre, où l'on travaillait en ce moment au creusement de la rivière en faisant sauter par la mine les cailloux qui en obstruent le chenal. Une mine est partie à l'improviste et deux ouvriers, nommés Jean Bruneau et Lavoie ont été atteints. Ils ont été grièvement blessés au visage. On croit que ce dernier va perdre la vue.—Idem.

La nouvelle s'est répandue hier à Montréal que le député adjoint-général de milice Brouha a été arrêté en Angleterre, et l'on croit que l'instruction de son procès pourra avoir lieu au prochain terme de la cour du Banc de la Reine de Montréal.—Idem.

ECLIPSE.—Les astronomes se croient autorisés à dire que lundi matin, le 8 du courant, il y aura une éclipse partielle du soleil, vers 10.50m. heures qui durera environ une heure. Un dix-huitième seulement du disque solaire paraîtra éclipié à Québec. Vers 11.58m. heures, environs les trois-vingtièmes paraîtront éclipiés.

La période pour l'importation d'armes et de munitions de guerre en franchise est prolongée jusqu'au 17 octobre.

Il se fait en ce moment une investigation devant le juge des sessions de Quartier, au sujet de la démolition de la clôture de la Durhan Terrace.

On lit dans la France: "Le Roi de Prusse a conféré des lettres de noblesse à M. Dreyer, l'inventeur du fusil qui va être l'arme de nos soldats."

Le fusil Chassepot est considéré comme très-supérieur au fameux Zundnadelgewehr. Pour bien apprécier la supériorité de l'un des deux armes, il faudrait une de ces grandes expériences que nous ne pouvons désirer.

D'ailleurs, l'expérience est elle toujours bien décisive? On se rappelle le fameux sabre de George Castrih, le baron Alexandre Scanderberg. D'un seul coup, disait-on, le dernier défenseur de la chrétienté, le roi des Epiotes, abattait la tête d'un taureau.

Le sultan Amurat fit demander cette fameuse arme. Scanderberg venant de conclure une trêve avec les Turcs; il envoya son sabre au sultan.

Amurat le lui renvoya en lui écrivant: "Ton sabre est une arme ordinaire tu n'as trompé."

"Non, répondit Scanderberg, je t'ai envoyé le sabre, mais j'ai gardé le bras."

François-Xavier, passait les dimanches et les fêtes au milieu des conférences et des instructions. Il y avait lié commerce avec le juge et s'en était à ce point concilié la bienveillance, que M. Durosoir avait consenti à être le parrain de son enfant, lequel avait été simplement ondoyé et devait être baptisé solennellement dès que la santé de Rosalie le permettrait. D'autre part, entre beaucoup de confesseurs qu'on lui avait indiqués, Clément avait choisi de préférence l'abbé Ponceau, parce que celui-ci avait l'oreille un peu dure.

Ce chanoine, pour le dire en passant, car il ne doit guère sortir de la demi-teinte, était d'une apparence à commander sur le champ la vénération. De haute taille, la tête couronnée de cheveux d'un blanc de neige, avec des yeux et d'épais sourcils noirs qui se détachaient sur sa pâle figure comme des caractères arabes sur un vieux parchemin, il eût été impossible de rêver à l'autel un officiant plus rempli de majesté. L'impression, à dire vrai ne se maintenait pas à cette hauteur dès qu'on l'abor-

dait et l'entendait causer. Commis au soin, par décision épiscopale, c'était la chronique dans la maison Clément, de remanier de fond en comble les douze volumes d'un bréviaire ou paroissien, peu importe, il avait consacré vingt années de sa vie à cette vaste compilation, et dans ce travail, qui l'avait astreint à une vie sédentaire, voire à une sorte d'immobilité automatique, il avait gagné toutes les infirmités navrantes qui déparaient son extérieur imposant. Outre qu'il était l'homme du monde le plus distrait, une paralysie partielle de la langue occasionnait parfois sur ses lèvres un bégayement intolérable; il fallait parler haut pour se faire entendre de lui, et sa myopie était extrême; un catarrhe, des rhumatismes, la goutte, se saisissaient de sa personne à tour de rôle et la laissaient rarement en repos. A cela près, sa simplicité d'enfant sa candeur, sa bonté inaltérable, en faisaient vraiment un ange. Il raffolait de musique, jouait de la basse, et, quoiqu'il jouât faux, était très-bon-musicien. Clément, chez lequel semblait dé-

cidément affluer l'argent, ne se bornait pas à donner de temps en temps à dîner; il achetait encore, à l'instigation de Max, un quatuor d'instruments à archet et toute la musique de Haydn, de Mozart et de Beethoven pour ces quatre instruments, ainsi que des trios et des quintetti avec accompagnement de piano. A certains jours où, à côté de Rosalie, n'étaient admis à titre d'auditeurs que Mme Ducornet et M. Durosoir, l'abbé Ponceau venait discrètement prendre un violoncelle et faire de la musique avec Mme Thillard et Destroy. Outre cela, en l'absence du digne chanoine, à qui son caractère interdisait des réunions plus nombreuses, Clément fondait, de quinzaine en quinzaine, une soirée où, avec l'aide de trois ou quatre musiciens recrutés par Max, on exécutait toute sorte de musique de chambre. L'exécution, sans être irréprochable, était parfois assez bonne pour satisfaire même un juge difficile. Le nombre des auditeurs augmentait insensiblement. Mme Thillard et sa mère, M. Durosoir, Destroy, Radolphe et quelques autres,

formaient déjà le noyau d'une société qui allait se développer et s'étendre jusqu'à faire la maison trop petite. Bien des témoins desdites séances musicales ne se gênaient pas pour en parler au dehors. Dans le milieu où avait précédemment vécu Clément, où il avait été vilipendé, regardé comme le plus abject des hommes, d'où finalement il avait été ignominieusement repoussé, chassé, circulaient mille détails à sa louange qui y donnaient grandement à réfléchir. Celui que, d'une voix presque unanime, on avait été jusqu'à proclamer un misérable passible de la cour d'assises dépeuplait peu à peu, aux yeux mêmes de ses soupçonneux implacables accusateurs, ses souillures, ses sentiments crapuleux, ses traverses ses vices, ses fautes, et cessait d'être criminel et répugnant pour devenir un personnage digne de considérations. Avec des gradations ménagées, pour sauvegarder les apparences, on allait actuellement à sa rencontre. Il n'apercevait plus que des visages avenants et gracieux. Il trouvait chaque jour quelque nouveau nom chez son concierge.

On l'accablait littéralement d'offres de service. Il ne devait pas tarder enfin à être effrayé du chiffre de ses amis et à se voir contraint d'en assigner la moitié à sa porte.

Cependant, la pauvre Rosalie ne se rétablissait pas; sa vie continuait d'être une alternative régulière de convalescences et d'agonies. Sur les instances des deux époux, quand Clément était à son bureau, Destroy venait la voir fréquemment dans la journée. Il la trouvait quelquefois calme, mais le plus souvent sous l'empire d'un morne accablement. Il fut un jour bien surpris de l'objet de ses préoccupations. Son abattement était plus profond que de coutume; elle semblait la proie de rêveries funèbres. Max essaya quelque temps, sans y réussir, de l'arracher à cet état douloureux. Enfin, relevant la tête, et attachant sur son ami de longs regards mélancoliques:

CHARLES BARBARA

(Continuer.)